

# Le Magny Mag'

La Ville de Magny-les-Hameaux édite 10 bulletins municipaux par an, de janvier à juin, et de septembre à décembre. Ce bulletin d'information s'appelle le Magny Mag'.



Le Magny Mag' est rédigé en interne par une journaliste. Seules les deux pages dédiées à l'expression des partis politiques ne sont pas rédigées par notre journaliste (en application des dispositions de l'article L.2121-27-1 du CGCT).

Les photos diffusées au sein du Magny Mag' sont prises à 90% par les deux personnes composant le service communication (photographes amateurs), voire parfois par certains collègues, et pour 10% par un professionnel. Toutes les photos des élus que nous utilisons dans les deux pages « Expression libre » ont été prises par un photographe professionnel au lendemain des élections municipales.

Quelques jours avant la diffusion dans les boîtes aux lettres de votre magazine municipal, le Magny Mag', il est mis en ligne via quatre supports numériques :

- le site internet, rubrique « Les publications », accessible depuis la première page du site ([www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)). Il est consultable via la plateforme de service en ligne Calaméo ;
- l'application mobile officielle téléchargeable depuis AppStore et GooglePlay ;
- la page Twitter (<https://twitter.com/villemagny78>) ;
- la page Facebook (<https://www.facebook.com/MagnylesHameaux/>).

Parallèlement à l'édition du Magny Mag', nous mettons en ligne des informations complémentaires aux articles diffusés au sein de notre revue municipale : les plus du Mag'.

Liens utiles

[Les plus du Mag'](#)

[Présentation du service communication de la Ville](#)